

Réunion publique de concertation
Plan de circulation de la Ville de Parempuyre

Mardi 2 mai 2017 – 19h00
Salle du Vieux Logis

Madame le Maire ouvre la réunion en remerciant les participants de leur présence.

Elle expose que la Ville et les Comités de quartier travaillent depuis plusieurs mois sur le dossier de la circulation sur l'ensemble du territoire de Parempuyre. Très vite les réflexions se sont concentrées sur les problématiques suivantes :

- La hausse des flux de circulation, notamment de transit, due à l'augmentation de la population sur notre commune et sur les communes voisines,
- L'aménagement existant des voiries
- Le stationnement.

L'objectif de ces réflexions tend à :

- Améliorer la fluidité des circulations,
- Mieux équilibrer les flux de circulation par une meilleure répartition sur la commune,
- Faciliter les liaisons inter-quartiers,
- Favoriser le commerce de proximité,
- Développer et encourager les modes de déplacements doux et durables.

Le plan qui est présenté est une proposition soumise aux participants. Sont identifiées des zones devant faire l'objet d'un aménagement (zones 30 km/h, aménagement cyclables, stationnement sur chaussée...). Ce plan est évolutif car il s'inscrit dans la durée (tout ne pourra pas être fait en un an) et intègre les projets à venir tels que Fontanieu.

Après une présentation de l'ensemble des intervenants, Aude Mérouze, référente de la Ville de Parempuyre au sein du Pôle Territorial Ouest de Bordeaux Métropole présente le projet de plan de circulation.

En complément aux propos de Madame le Maire, Aude Mérouze précise que nous sommes confrontés à un trafic pendulaire (sens Nord Sud le matin et inversement le soir) avec des flux allant jusqu'à 8 000 véhicules jour sur la route de Macau.

La rue du général de Gaulle apparaît comme un des points délicats : la circulation y est importante, notamment aux heures de pointe, la vitesse supérieure à celle autorisée et les trottoirs étroits.

La mise en sens unique pourrait être une piste mais avec le risque d'entraîner un report important du trafic sur d'autres axes (avenue Durand Dassier et giratoire Porte du Médoc, rue de Ségur, rue de Vassivey...). Une alternative serait de maintenir la rue en double sens avec des aménagements cassant la vitesse ainsi que la modification du carrefour avec les rues de Landegrand et de Macau (le carrefour avec la rue du général de Gaulle serait légèrement déporté afin de dissuader le flux de transit de passer par cet axe). Les

participants notent aussi la dangerosité du carrefour entre les rues du général de Gaulle et la rue Maurice Fillon et proposent la pose de potelets qui empêcherait les voitures de stationner sur trottoir à ce niveau.

La mise en sens unique a aussi été étudiée concernant la rue Camille Montoya afin de sécuriser les abords du Collège pour les piétons et de favoriser le stationnement des autocars. Un débat s'en suit sur l'opportunité de cette mise en sens unique ainsi que sur la portion de voie à mettre en sens unique (du giratoire du 14 juillet jusqu'à l'entrée de la plaine de sports ou jusqu'au lotissement La vieille église ?)

La problématique de la vitesse a été prise en compte par la direction de la signalisation qui propose de réaliser du stationnement sur chaussée avec création de zones 30 notamment sur la Lisière du Vignoble. Le projet proposé a été fortement amendé suite aux remarques des représentants du comité de quartier : le stationnement ne serait plus en chicane mais unilatéral.

Sur proposition du comité de quartier, de tels aménagements ont aussi été étudiés sur la rue Anna de Noailles et sur le lotissement Le Hameau du château.

Suite aux remarques exprimées concernant les rues du Lugat, du crébadin et des genets, des études similaires ont été ou vont être réalisées sur ces axes.

A l'issue de la réunion, Madame le Maire propose de mettre la proposition de plan de circulation en ligne sur le site de la ville et que tous les Parempuyrien(ne)s qui le souhaitent fassent part de leurs remarques et suggestions d'ici la fin du mois de mai.